

PROMOUVOIR LA VACCINATION, AMÉLIORER LA COUVERTURE VACCINALE ET MAÎTRISER L'ACTE DE VACCINATION

DURÉE :
4H

Document mis à jour en août 2025

OPCO-EP | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

PRIX :
192€

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT

INTERVENANT
FORMATEUR EXPERIMENTÉ

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIEN.NE.S, SALARIÉS DES
OFFICINES DE PHARMACIE

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La France fait face depuis plusieurs années à une défiance et une **hésitation des citoyens et des professionnels de santé** eux-mêmes envers la vaccination.

Ce phénomène préoccupant entraîne un **moindre recours** à la vaccination, ayant pour conséquence le **développement d'épidémies** et de formes graves de **maladies infectieuses** chez les sujets à risque et l'apparition de **transmission nosocomiale** de pathologies hautement transmissibles telles que la rougeole, la coqueluche et la grippe.

Lever les réticences vaccinales représente une compétence clé indispensable à l'ensemble des professionnels de santé.

Depuis la convention pharmaceutique du 9 mars 2022, les pharmaciens d'officine ont le **droit de vacciner** presque la totalité des vaccins disponibles sur le territoire. Cet acte est **remboursé par la sécurité sociale** depuis le 7 novembre 2022, pour 14 vaccins et pour les patients de plus de 16 ans.

Face au problème des déserts médicaux, le maillage territorial des officines représente donc une **force pour promouvoir** et améliorer la couverture vaccinale.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur l'extention des compétences des professionnels de santé en matière de vaccination : vaccination contre la grippe saisonnière, juillet 2018.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

> DÉROULÉ DE LA FORMATION

MODULE 01

LES MALADIES À PRÉVENTION VACCINALE

Pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, connaître :

- Les principaux signes cliniques,
- Les modes de transmission,
- Le fardeau épidémiologique,
- Les populations à risque.

MODULE 02

LE CALENDRIER DES VACCINATIONS

Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications.

Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

MODULE 03

LA TRAÇABILITÉ ET LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient.

Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

MODULE 04

SAVOIR PRESCRIRE EN PRATIQUE

Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale.

Savoir argumenter face aux fausses nouvelles.

Savoir convaincre avec une information claire et objective.

Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.

Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin :

ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'anaphylaxie à un vaccin.

Cas pratiques.

PRÉREQUIS

Être : Pharmacien adjoint d'officine ou Pharmacien hospitalier ou Pharmacien titulaire d'officine ou salariés des officines de pharmacie.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.freeforma.fr

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

PARTIE EN PRÉSENTIEL : une convocation sera adressée à l'apprenant par e-mail 7 jours avant la date de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés et des cas pratiques avec correction.

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation : quizz et auto-évaluation (sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis).

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP -

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour
les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.